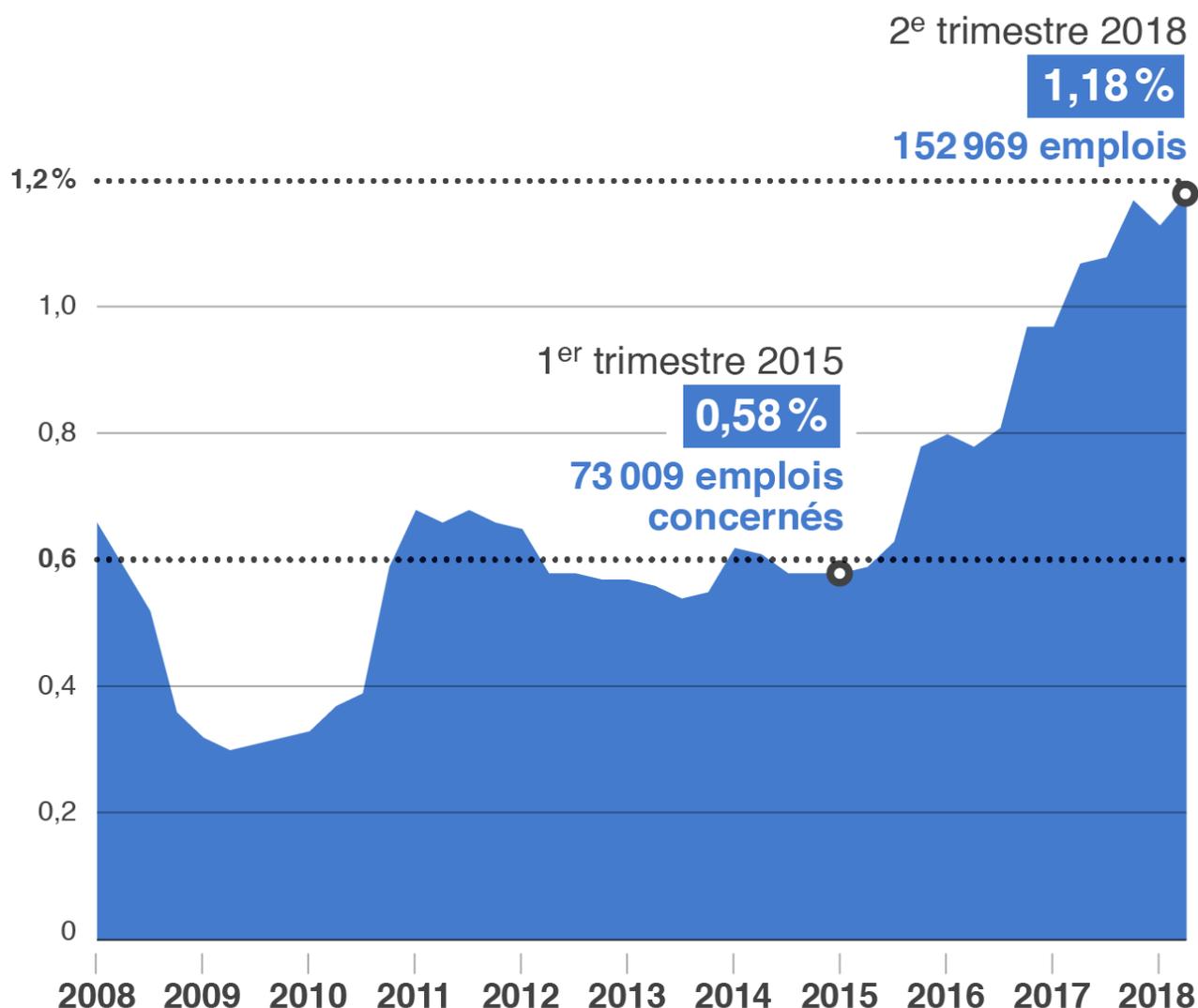


La hausse des emplois vacants: quelles explications?

**Le taux d'emplois vacants (non pourvus)
a doublé depuis 2015 et atteint au deuxième trimestre
près de 1,2% des emplois en France métropolitaine.**

Entreprises de 10 salariés ou plus, situés en France métropolitaine,
à l'exclusion de l'agriculture, de l'administration et des associations



L'ACTU

Près de 153 000 emplois étaient vacants à la fin du deuxième trimestre [2018], selon les chiffres provisoires d'une étude publiée la semaine dernière par la Dares, le service des statistiques du ministère du Travail.

L'ÉCLAIRAGE

Qu'est-ce qu'un emploi vacant ?

Les entreprises concernées ont engagé des démarches actives pour pourvoir ces postes, sans trouver preneur. Les postes vacants représentent 1,18 % du total des emplois, **une proportion qui a doublé en trois ans et triplé en 15 ans.**

A quoi correspondent les emplois vacants ?

Selon une étude publiée en décembre [2018] par Pôle emploi, sur les 3,2 millions d'offres reçues l'an dernier, 300 000 n'avaient pas été pourvues et la moitié de ces projets de recrutement avaient été abandonnés, faute de candidats.

Les employeurs ayant renoncé à recruter mettent en avant le manque d'expérience des candidats et **l'insuffisance de leurs compétences pour des emplois dont la technicité tend à augmenter.**

Les employeurs soulignent également le **problème d'image dont souffrent certains métiers.**

La part d'abandons faute de candidats est plus élevée pour les emplois de courte durée (moins de six mois), dans les petits établissements (un à neuf salariés), dans le secteur de la construction et pour les postes d'ouvrier.

Comment analyser cette évolution ?

L'augmentation de l'emploi vacant peut être analysé dans le cadre de la **théorie du salaire de réserve**, pour laquelle un emploi peut rester non pourvu si le demandeur d'emploi – qui dispose pourtant des compétences requises – bénéficie d'une allocation chômage au moins égale sans travailler. Dans ce cas, l'intervention de l'État dans le cadre de l'**assurance chômage** a un **effet désincitatif** par rapport au **marché du travail**. L'emploi pourrait être pourvu, mais il restera vacant.

Une autre analyse – complémentaire – explique une partie des emplois vacants dans le contexte d'un **chômage structurel**, pour lequel on constate une inadéquation entre la structure de l'offre d'emploi et celle de la demande. Le chômage structurel peut être dû à une évolution technologique rapide du système productif et/ou à un manque d'adaptation du système éducatif par rapport à la structure des emplois à pourvoir.

Source: <https://www.brief.eco/>

[et autres]